

essertinesinfo

BULLETIN OFFICIEL DE LA COMMUNE D'ESSERTINES-SUR-YVERDON

Editorial

ALLÔ, GREFFE COMMUNAL?

C'est avec beaucoup d'émotions que j'écris pour la dernière fois dans le journal Essertines info. Désignée comme nouvelle greffe municipale le 24 janvier 1977 par la municipalité d'alors dont le syndic était feu M. Roger Ducret, j'ai donc passé quelque 38 ans de ma vie professionnelle dans l'administration communale d'Essertines-sur-Yverdon : 5 syndicats, 5 préfets, 3 boursières/r pendant tout ce temps.

Durant ces années, j'ai partagé avec les Exécutifs successifs, des moments de bonheur et d'autres un peu plus difficiles.... Je n'aurai pu rester si longtemps à ce poste sans l'aide de mes parents - aujourd'hui disparus - de mon mari et de mes enfants. Je les remercie pour leur patience face à... mon impatience.

L'âge avance, les années passent, ainsi va la vie. Alors aujourd'hui, je ne peux le cacher : quitter cet environnement me rend nostalgique. Je suis partagée entre la joie de pouvoir profiter pleinement d'une journée de 24 heures, et le vide qui devra se combler dans mon cerveau. Je cède ma place à la nouvelle génération, pleine de vie et d'énergie.

J'ai la ferme intention de ne pas regretter « ce bon vieux temps » passé avec tous les habitants de la commune dont le plus grand nombre m'a enrichi à son contact. Je vous remercie toutes et tous.

-
ALICE GONIN

ADRESSE DE LA RÉDACTION
RÉDACTION ESSERTINES-INFO
RUE DU MILIEU 7
1417 ESSERTINES/YVERDON
redaction@essertines-sur-yverdon.ch



Philippe Dind

ArtEdifices: Cosmos

Cosmos est une sculpture exposée à l'est de l'église d'Essertines dans le cadre de l'exposition multi-sites ArtEdifices qui avait été annoncée dans notre numéro de février dernier.

Cosmos est sans conteste l'une des plus belles oeuvres exposées dans le cadre d'ArtEdifices, manifestation artistique regroupant 32 sites du Gros-de-Vaud, avec des œuvres de divers genres exposées à l'intérieur ou à l'extérieur d'églises et temples de notre district.

Cette sculpture est taillée dans un bloc de serpentine, roche qui est également utilisée en joaillerie; elle est l'oeuvre du sculpteur genevois Jo Fontaine, qui définit ainsi sa démarche artistique :

« Dans mes recherches, la signification et la simplification des formes me poussent à la limite du dépouillement, proche de la rupture avec la nécessité de faire. Le langage s'efface peu à peu comme

s'estompent les images et se dissolvent les pensées. Symboliquement, la pierre devient le trait d'union entre le passé et le présent, dans une tentative d'éliminer la contrainte de l'espace et du temps.

Enfin, seuls subsistent au-delà de ma temporalité et de ma finitude quelques repères et quelques silences qui m'unissent à l'univers. »

Venez faire connaissance avec Jo Fontaine le dimanche 20 septembre : il sera sur place lors du culte spécial du Jeûne Fédéral, dont l'invité spécial est l'ancien conseiller national et conseiller d'Etat neuchâtois Fernand Cuche. L'apéritif offert par la commune sera l'occasion pour chacune et chacun de dialoguer aussi bien avec le sculpteur qu'avec l'ancien secrétaire général de l'Union des Producteurs Suisses (devenue Uniterre).

-
PHILIPPE DIND

Plan général d'affectation (PGA)

La révision de notre PGA de 1985, commencée il y a plus de 8 ans, est à bout touchant. Le nouveau PGA qui en résulte est à l'enquête publique au greffe pendant 30 jours, depuis le 26 août, jusqu'au 24 septembre y compris. Une séance d'information avec les mandataires a été organisée le 1^{er} septembre et les participants y ont été nombreux (au moins 150). Après une brève présentation-introduction du syndic, M. Claivaz, urbaniste en charge du dossier, a expliqué les changements qu'apporte le nouveau PGA et les raisons de ces changements, le plus souvent liés aux contraintes

qu'imposent la LAT fédérale (loi sur l'aménagement du territoire) et le PDCn (plan directeur cantonal).

La deuxième partie de la soirée fut consacrée aux questions générales ou particulières posées par les participants et aux réponses de l'urbaniste, partie suivie d'une traditionnelle verrée qui permit aux uns et aux autres de poursuivre le débat sur notre PGA en mutation. Rappelons que le dossier peut être consulté sur le site web de la commune : www.essertines-sur-yverdon.ch, sur la page d'accueil, « ACTUEL : révision du PGA »

Secrétaire

Chacune et chacun l'aura compris en lisant l'éditorial du présent numéro, notre secrétaire municipale Alice Gonin part à la retraite dans le courant de l'automne et une annonce de recherche d'une ou un successeur est parue dans la presse à la fin août. Nous aurons l'occasion de revenir sur la longue carrière d'Alice au greffe communal dans le prochain numéro d'EssertinesInfo en présentant celle ou celui qui aura la responsabilité d'assumer la tâche combien importante de responsable du secrétariat communal.

Elections Fédérales

Les élections fédérales auront lieu le 18 octobre prochain. Ces élections sont déterminantes pour l'évolution de notre pays en cette deuxième partie de décennie 2010-2020; elles donneront le « ton » des élections communales qui suivront en 2016 et des élections cantonales en 2017. Participons nombreux à ces élections, faisons usage des droits démocratiques qu'on nous envie dans de nombreux pays.

Elections Communales

De plus amples renseignements vous parviendront en temps utile, mais nous vous donnons ci-dessous le calendrier des opérations :

- **11 janvier 2016** : délai pour le dépôt des listes pour l'élection du Conseil communal et pour l'élection à la municipalité
- **28 février 2016** : 1^{er} tour du scrutin
- **1er mars 2016** : délai pour le dépôt des listes pour le 2^e tour de l'élection du conseil communale et de la municipalité
- **29 mars 2016** : délai pour le dépôt des listes pour le premier tour de l'élection du syndic
- **1^{er} juillet 2016** : début de la législature 2016-2021

Pour présenter les différentes tâches liées au Législatif et à l'Exécutif, la municipalité et le bureau du Conseil communal vous

recevront à la salle des combles du grand collège à une date qui vous sera communiquée par une circulaire tous-ménages. Une brève présentation donnée par les 5 membres de l'Exécutif et par le Président du Conseil communal vous permettront de vous faire une bonne idée des diverses fonctions, droits et devoirs des membres élus au législatif et à l'exécutif.

Consommation d'eau

Les employés communaux procéderont dans le courant du mois d'octobre, au relevé des compteurs d'eau de tous les immeubles de la commune. Faites leur bon accueil !

Ce relevé permettra, s'il y a lieu, de déceler d'éventuels défauts aux compteurs. Tout le réseau en aval du compteur appartient au propriétaire, qui est responsable de l'entretien des conduites correspondantes; en conséquence, toute fuite d'eau ayant été enregistrée par le compteur est facturable au propriétaire.

Suite aux mises en garde contre le gaspillage d'eau que nous avons notifiée en juillet pendant la période de canicule, nous avons pu constater une grande baisse de consommation d'eau sur notre territoire. Nous remercions toutes celles et ceux qui y ont contribué par un usage parcimonieux de la ressource précieuse que sont nos eaux de sources.

Travaux

La Balance

Si le conseil communal accepte le crédit d'investissement le 14 septembre (résultat du vote inconnu à l'heure de mettre sous presse), d'importants travaux pourraient avoir lieu au centre d'Essertines dès fin septembre-octobre :

- Création de quatre studios au 1^{er} étage de La Balance, destinés à remplacer les chambres d'hôtel vétustes et inutilisables
- Rénovation-reconstruction de la salle de La Balance aux normes énergétiques actuelles (isolation thermique, toiture photovoltaïque); la salle sera utilisée

aussi bien comme salle du conseil communal, salle de réunion de sociétés, salle de banquet, avec tout le confort moderne qu'on est en droit d'attendre (y compris une cuisinette et des sanitaires accessibles aux personnes handicapées).

Eaux usées d'Epautheyres

Suite à l'acceptation du crédit d'investissement par le conseil communal au printemps dernier et après les dernières démarches administratives en relation avec le projet, les travaux de construction de la conduite d'eaux usées le long de la route cantonale entre Epautheyres et le Bas des Monts vont commencer à mi-octobre. Dès la fin des travaux, les eaux usées d'Epautheyres seront traitées par la station d'épuration d'Yverdon et la STEP du hameau sera désaffectée.

LES DICASTÈRES

PHILIPPE DIND (municipal depuis 1992, syndic depuis 2006)

Administration générale – finances –
aménagement du territoire et
environnement – affaires sociales

DIDIER PLANCHE (municipal depuis 2006, vice-syndic depuis 2014)

Eaux – Steps – déchets – employés
communaux (voirie)

ALAIN CASELLA (municipal depuis 2006)

Police des constructions – protection
civile – place de sports

CHRISTIAN GONIN (municipal depuis 2006)

Forêts – routes communales et chemins –
éclairage public – domaines

ALEXANDRE GYGAX (municipal depuis 2014)

Bâtiments communaux – cimetières
écoles – police

Compte rendu des derniers conseils communaux

VEUILLEZ TROUVER CI-DESSOUS UN COMPTE RENDU DES DÉCISIONS DES DERNIERS CONSEILS COMMUNAUX.

EN BREF

SÉANCE DU 2 MARS 2015

Présence

27 conseillers sur 30

Raccordement de la step d'Epautheyres à celle d'Yverdon

A l'unanimité

Eclairage public - Pose de LED dans le bourg d'Essertines

Refusé par 18 non et 8 oui.

SÉANCE DU 22 JUIN 2015

Présence

25 conseillers sur 30

Comptes et gestion 2014

A l'unanimité

Assermentation de M. Marc-Henri Ducret

Nominations légales

DANS LA SÉANCE DU 2 MARS 2015, LE CONSEIL COMMUNAL A :

• Autorisé la municipalité :

- à mettre hors service la STEP d'Epautheyres;
- à construire un collecteur « gravitaire » pour raccorder les eaux usées à la STAP de Gressy
- à faire traiter les eaux usées du hameau d'Epautheyres par les installations gérées par la commune d'Yverdon, aux conditions relatées dans le « contrat » entre les deux communes.
- d'octroyer à cet effet un crédit de Fr. 610'000.-.
- de financer ce montant par un emprunt auprès d'un établissement bancaire.
- d'amortir ce montant sur une durée de 30 ans à partir du budget 2016, à raison de Fr. 20'330.- par année.

A l'unanimité.

- Suivi l'avis de la commission des finances de repousser après les travaux devant être entrepris dans le bâtiment La Balance le préavis municipal, qui proposait d'autoriser la municipalité à effectuer les travaux de modernisation de l'éclairage

public à Essertines et d'octroyer à cet effet un crédit de Frs. 100'000.-, financé par la trésorerie courante, avec un amortissement sur une durée de 15 ans à partir de 2016, à raison de frs. 6'667.- par année.

Le préavis municipal est refusé par 18 non et 8 oui.

DANS LA SÉANCE DU 22 JUIN 2015, LE CONSEIL COMMUNAL A :

- Approuvé le préavis sur les comptes de l'exercice 2014 tel que présenté par la municipalité, avec un bénéfice de Frs 18'440.- porté en augmentation du capital.
- Approuvé l'annexe au préavis sur les comptes intitulé Rapport de gestion 2014.
- Donné décharge à la municipalité de sa gestion financière pour l'année 2014.
- A l'unanimité.

- Assermenté M. Marc-Henri Ducret, d'Essertines, en tant que conseiller communal, en remplacement de Mme Muriel Morel, démissionnaire au 1^{er} juillet 2015

- Procédé aux nominations légales.

-

MARY-LUCE LE GLAUNEC

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL DU 1^{er} JUILLET 2015 AU 30 JUIN 2016

Président : M. Yves COLLET

Vice-présidente : Mme Lauriane CHUARD

Secrétaire :

Mme Mary-Luce LE GLAUNEC

Secrétaire-suppléant : M. Denis VILLARD

Scrutateurs (bureau) : Mme Mélanie

GONIN-CREPALDI, M. Yann SORDET

Premiers suppléants :

M. Cédric BRAND, M. Christophe DELAY

Seconds suppléants

M. Sylvain JACOT, M. Michaël RANDIN

Commission de gestion

M. Frédéric BAUER, M. Samuel COLLET,

M. Christophe DELAY, M. Thierry JAQUIER,

M. Philippe MOCCAND

Suppléants comm. gestion

M. Christophe BLANCHARD,

M. Fabian ZADORY

Commission des finances

M. Thomas BLIESENER, M. Jean-Etienne

DUCRET, M. Marc-Henri DUCRET

Suppléants comm. finances

Mme Maryline MONNERON,

M. Paul-André KILCHENMANN

Commissions permanentes (délégués nommés pour toute la durée de la législature)

Délégués à l'aménage d'eau de l'association

La Menthue : M. Christophe BLANCHARD,

M. Jean-Etienne DUCRET

ASIRE (Association Scolaire

Intercommunale Région Echallens)

Déléguée : Mme Marylin BRAND

Suppléante : Mme Mélanie GONIN-CREPALDI

Commission de recours : Mme Marylin BRAND

(LIC RSV 9.7) : M. Frédéric BAUER

(Loi sur les impôts communaux) :

M. Paul-André KILCHENMANN

AGENDA

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

14 septembre et 30 novembre

Les séances sont publiques

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Les dimanches 18 octobre et 8 novembre (élection des 18 représentants vaudois au Conseil National et des 2 représentants vaudois au Conseil des États)

Le bureau de vote est ouvert le dimanche de 10h00 à 11h00.

N.B. Les enveloppes de vote déposées après 11h00 dans la boîte aux lettres à l'extérieur du collège ne sont pas prises en considération.

Conseil Régional de Prévention et de Sécurité (CRPS)

Le CRPS, avec la collaboration des municipalités d'Essertines-sur-Yverdon, Oppens, Orzens, Pailly et Vuarrens, organise une séance d'information destinée aux Aînés (toute personne de plus de 60 ans environ) à la Grande Salle de Pailly, le mercredi 30 septembre de 14h30 à 16h30. Cette séance se déroulera ainsi :

- Présentation du CRPS et du cadre dans lequel s'inscrit la démarche du jour par M. le Préfet Pascal Dessauges ;
- Présentation par la Police de cas concrets ainsi que du programme de prévention (comment se prémunir contre les vols à l'astuce, contre les vols à domicile avec ou sans effraction, comment prévenir la diffusion involontaire du code d'une carte bancaire, comment éviter les pièges de l'internet, etc.) ;
- Echanges et réponses aux questions ;
- Verrée offerte par les autorités des 5 communes

ANNONCE



Invitation

Journées de la pomme

Vendredi 2 octobre
de 13h00 à 17h00

Samedi 3 octobre
de 9h00 à 17h00

Dimanche 4 octobre
de 13h00 à 17h00

Roland Gonin et Mady
1417 Essertines/Yverdon
024 435 17 87 - 079 346 23 68

Souper canadien d'Epautheyres

Environ une quarantaine d'habitants d'Epautheyres ont partagé le traditionnel moment de convivialité devant l'ancienne salle de classe du collège le dernier samedi des vacances. Les grillades et buffet canadien de salades et desserts ont réuni tous les voisins du même hameau jusqu'à tard, vu la météo exceptionnelle.

L'ancienne salle de classe avait été prévue pour recevoir les gens en cas de pluie. Comme celle-ci est vide du mobilier scolaire, à part le tableau noir pour la plus grande joie des plus jeunes. Merci au groupe des dames qui organise cet incontournable événement annuel du hameau.



J. RUFER

Informatisation de la bibliothèque

Depuis l'informatisation de la bibliothèque d'Essertines et l'installation du programme pour la gestion de celle-ci en fin d'année 2014, nos bénévoles se sont appliqués à introduire les ouvrages dans la banque de données, ce sont ainsi près de 3'300 ouvrages classés dans différentes catégories à l'intention des enfants (1288 ouvrages) et des adultes (1992). C'est ainsi que le 1^{er} septembre dernier, les premiers « prêts » ont pu être enregistrés dans l'ordinateur de la bibliothèque.

Signalons encore que nos autorités ont donné leur accord pour mettre en ligne l'accès au programme de la bibliothèque pour en consulter la liste des ouvrages pour tout un chacun et pour la réservation des livres pour les lecteurs inscrits à notre bibliothèque, d'avance, nous les en remercions.

ARIANE KAPS

Pour se maintenir en forme

Des cours de gymnastique douce sont donnés chaque lundi matin de 9h00 à 10h00 à la grande salle, principalement destinés aux « grands-mamans » ou « dames d'un certain âge ».

Une histoire de corneille

Au début de l'été, une jeune corneille, plus familière que d'autres, a causé quelque inquiétude aux enfants et à certains adultes. Cette corneille avait été recueillie et soignée par des habitants d'Essertines. Elle a provoqué quelques soucis auprès de certains parents tant elle aimait la compagnie des enfants ; à la fin du mois de juillet, juste avant qu'elle ne puisse être recueillie par une association disposant d'une grande volière, la corneille qui aimait trop les enfants a disparu, on ne sait ce qu'elle est devenue...

Cinéma Seniors Echallens

Pour découvrir l'émotion d'un film sur grand écran et partager un moment d'amitié, le cinéma d'Echallens propose les vendredis 25 septembre, 30 octobre et 27 novembre à 14 h 30 les films suivants : *La famille Bélier*, *Entre Amis* et *Les Souvenirs*.

Pour tous renseignements et inscriptions : Natascha Sciuscio Montagna, animatrice régionale, tél. 079 767 53 90.

Une balade pour les papilles...

...une aventure pour les Vieux Chiffons!

Amateurs de bons plats et de bons vins, c'est sur la base d'une amitié liée par notre village, que nous avons eu l'idée d'organiser une balade gourmande!

C'est avec un grand enthousiasme que l'Amicale des Vieux Chiffons a animé la commune le 17 mai dernier en vous baladant d'un lieu à l'autre afin de vous faire découvrir ou redécouvrir les producteurs locaux et en vous réchauffant d'un rayon de soleil à l'autre, car nous avons eu la chance d'avoir un temps magnifique avec nous.

Récapitulatif de la journée, rien que pour titiller vos papilles:

- Départ du terrain de sport, pour se diriger vers l'apéritif préparé par la Boulangerie Ackermann. Cette gourmande mise en bouche est accompagnée du vin du Château de Valeyres-sous-Rances.
- On poursuit la balade en direction d'Epautheyres pour découvrir l'entrée, une petite salade avec sa terrine de boeuf du traiteur Khayat. Les Caves de Bonvillars sont présentes pour un petit verre rafraîchissant.
- C'est le moment de passer au plat de résistance, filets mignons avec leurs sauces à l'ail ou aux champignons, une poignée de frites allumettes et quelques carottes pour avoir de beaux yeux. A cette étape de la balade, c'est le vigneron encaveur de Savuit, Yves-Alain Perret, qui vous a offert

un verre de vin avec un grand sourire.

- Passons aux choses sérieuses! C'est après une rude grimpe qu'on découvre une incroyable vue depuis la table d'orientation. Un bon petit verre du Domaine de la Recorbe et on s'attaque aux fromages de la Fromagerie du Gros-de-Vaud.
- Une fois les yeux rassasiés de ce beau paysage et le ventre de ce bon fromage, la balade se poursuit en descendant aux ateliers de Glucose-passion. Un trio de plaisir pour les gourmands attend là, tartelette de citron meringuée, tartelette aux fraises et choux à la crème. Et pour compléter ces douceurs, des jus de fruits de Roland Gonin sont à disposition.
- Comme toute bonne chose a une fin, il est l'heure de prendre le café au point de départ. Et la balade gourmande est close avec une jolie cerise sur le gâteau... enfin un bon macaron de Mimi à côté du café!

Nous vous remercions chaleureusement pour votre participation et votre bonne humeur! Si vous n'avez pas eu l'occasion de participer à l'édition de cette année, ne vous en faites pas! Les Vieux Chiffons remettent ça l'année prochaine. La date vous sera prochainement communiquée, n'hésitez pas à consulter notre site internet www.balade-essertines.ch pour suivre les informations.

L'Amicale des Vieux Chiffons

ASSOCIATION DES PAYSANNES VAUDOISES Groupe Vuarrens - Essertines

Notre association organise de nombreuses rencontres tout au long de l'année, où chacune peut apporter son savoir, échanger, partager et rire. Pour vous convaincre, voici un aperçu des activités prévues cet hiver:

- Bricolages
- Cours de cuisine divers et variés
- Visites de différentes entreprises locales
- Divers sports (ski, raquette, marche, etc) ... et bien d'autres!

Pour rejoindre notre groupe, nous vous invitons à assister à notre prochaine assemblée le 7 octobre 2015 à la Grande Salle de Vuarrens. Merci de vous annoncer auprès de Odile Tornare au 079 959 37 66. Les membres du comité se réjouissent de vous accueillir à l'APV Vuarrens-Essertines!

www.paysannesvaudoises.ch

apv-vuarrens-essertines.blogspot.ch

Rendez-vous traditionnels de cette fin d'année.

La société de gymnastique d'Essertines vous convie à ses traditionnelles soirées gymniques qui auront lieu les **27 et 28 novembre dès 19h30**.

Cette année encore, nous avons confié la réalisation de la soirée à M. Jean-Michel Gavin qui a écrit une pièce complète en incorporant les numéros gymniques.

La société de jeunesse vous attend nombreux le premier samedi de décembre - **le 5 décembre** - pour le Téléthon. La société cuisine la traditionnelle soupe aux pois au terrain de foot pour apporter son aide en faveur du Téléthon Suisse.

Ne manquez pas le marché de Noël qui se tiendra le premier week-end de décembre, soit les **5 et 6 décembre**.

La Société de Tir des Mousquetaires du Buron vous donne rendez-vous à son traditionnel loto annuel qui aura lieu le **samedi 12 décembre dès 20h00**.

Ce loto se joue selon le système vaudois «chaque quine est payée». Des séries spéciales se jouent au carton plein. Nous vous attendons nombreux sur les bancs de la Grande Salle d'Essertines!

**LA PREMIÈRE SÉRIE EST GRATUITE
OUVERTURE DES PORTES À 19H30.**



Compostage

Un compost, à quoi ça sert, et comment s'en occuper?

Depuis la nuit des temps, le même cycle de la nature se produit: les feuilles tombent, les êtres vivants expulsent les déjections et tout se retrouve sur le sol. Pourtant, il n'est pas recouvert de ces déchets organiques. C'est par le processus de compostage qui transforme tout en Humus que ces éléments naturels deviennent un engrais biologique. La couverture d'humus ne fait généralement pas plus de 20 centimètres d'épaisseur. Une fois que la matière organique est tombée sur le sol, c'est une véritable armée de micro-organismes qui se met au travail. En quelques années, quelques mois ou quelques jours, cette matière est transformée. Tous ces composants sont remis à la disposition des végétaux assimilables par la nature.

*Il est possible
de composter
directement
dans son jardin.*

Face à l'augmentation de déchets organiques que nous produisons, l'homme a trouvé, en observant ce processus, comment faire un compostage optimal et également comment il est possible de créer de l'énergie (gaz combustible).

Revalorisation des déchets verts

1. Composter localement les matières organiques permet de :

- produire un amendement organique de qualité à répartir en surface dans le jardin pour fertiliser le sol gratuitement,
- limiter l'usage d'énergie à base d'hydrocarbure, dans les transports en déchetterie (collecte) ou si placé dans les déchets à incinérer (difficulté à brûler car grande teneur en eau),
- diminuer la quantité de déchets collectés et traités.

Il est possible de composter directement dans son jardin les déchets ménagers orga-

niques avec des techniques produisant en quelques mois du compost d'excellente qualité et qui ne sent pas mauvais (compostage en bac fermé, ou en tas couvert).

Le compost de notre commune créé à partir des tontes de gazons ou les tailles amenées à la déchetterie d'Epautheyres (grandes branches déchiquetées et compostées), se trouve en libre-service pour les habitants, le solde étant épandu dans les champs en automne.

Éléments à proscrire

- le chardon (Cirse des champs), épineux, s'étend rapidement et difficile à s'en débarrasser;
- le Rumex (oseille commune - toxique colonise volontiers les friches agricoles ou urbaines, bords de routes ou de voies ferrées et certaines prairies);
- Sénéçon jacobée (très toxique feuille jaune en rosette, tige rouge);
- tous les éléments organiques traités par des produits phytosanitaires (dés herbant, etc.)
- le bois traité (étuvé, peint)
- toutes les matières non organiques (brique, sable, plastique, métal, etc.).
- les os, les restes de viandes et poissons et les litières d'animaux,
- les mégots de cigarettes, sacs d'aspirateurs et les balayures.

2. Produire du gaz méthane permet :

- de fabriquer directement de l'électricité (usine Alpiq dans la plaine de l'Orbe),
- une revalorisation qui est plus favorable que l'incinération,
- un économie pour la commune, car le compostage est moins coûteux que l'incinération.

Le compost est prêt lorsque les déchets se sont transformés en une terre grumeleuse, friable, d'un beau brun foncé. On dit alors qu'il est mûr. Il peut être utilisé en l'incorporant superficiellement au sol dans votre jardin potager ou au pied des arbres fruitiers/haies, ou en l'utilisant comme support de culture pour du repotage. Il faut alors le mélanger selon les proportions suivantes: 1/3 de terre franche, 1/3 de compost et 1/3 de succédané de tourbe (fibres de coco ou de chanvre, ou autre).

*Le compost améliore
la santé des plantes
en agissant sur la
croissance*

Au final le compostage offre des avantages nombreux, il permet:

- de redonner un équilibre organique au sol en développant une couche d'humus en surface permettant de lutter contre l'érosion (retient l'eau) et de permettre de restituer de manière lente les nutriments contenus dans l'amendement (obtenu par décomposition lente du compost - azote, phosphore, potassium restitués aux racines des plantes);
- d'alléger (au niveau agronomique) les sols lourds (sols argileux notamment) en améliorant sa structure et son aération. Il facilite également la conservation de l'humidité présente dans le sol et limite les gelures en hiver.
- d'améliorer la santé des plantes grâce à une meilleure assimilation des éléments minéraux qui agissent sur la croissance et la résistance aux maladies.
- de diminuer les achats de produits phytosanitaires (engrais, pesticides, terreau...) grâce à l'obtention d'un engrais naturel très riche.
- de réduire la quantité de déchets partant à la poubelle (30 % des déchets ménagers sont compostables !) et par conséquent de réduire les coûts de collecte et de traitement des ordures ménagères pour les collectivités.

Enfin, au niveau environnemental, la valorisation de nos déchets évite le gaspillage de nos ressources et réduit les gaz à effet de serre induits par le transport, le traitement et la fermentation des ordures de nos poubelles.

-

J. RUFFER

Sources : notre-planete.info, compostage.info ou lecomposte.info

Assainissement énergétique de votre maison

L'assainissement énergétique du parc immobilier se poursuit en Suisse, grâce au Programme Bâtiments de la Confédération.

Le canton de Vaud et la Commune d'Essertines (grâce à l'écobonus) apportent une aide complémentaire.

Nous devons toutefois constater, dans le cadre du Forum Agenda 21, une certaine stagnation des demandes de subvention sur le plan communal, pour ce qui concerne les dossiers proposant l'installation de chauffe-eau solaires dans les bâtiments existants ou l'amélioration thermique de l'enveloppe de ces bâtiments. Au vu de ce constat, je viens, en tant que propriétaire, vous faire part du parcours entrepris en matière: d'emprunt hypothécaire, de rénovation et d'économie d'énergie, de subvention et de déduction fiscale.

Taux historiquement bas

L'emprunt hypothécaire, pour la rénovation envisagée, a pu être négocié à un taux historiquement bas. Par ailleurs, le contrat avec la banque pour le précédent emprunt (achat, transformation et création d'un appartement) venait à échéance. Le nouveau contrat pour une durée de 10 ans intègre ancien et nouvel emprunt au taux actuel, permettant de diminuer le loyer mensuel de 200-300 Frs pour chaque appartement. L'investissement devient, dès lors, tout à fait envisageable.

Rénovation étape par étape

La rénovation de l'immeuble, pour ce qui concerne l'assainissement énergétique, débute en 2010 par le remplacement des anciennes fenêtres par de nouvelles à triple vitrage ($U=0.7$) et d'un seul ouvrant. Cette intervention apporte un meilleur confort, une meilleure luminosité, une plus grande visibilité sur l'extérieur, une meilleure isolation phonique et une certaine économie d'énergie. La rénovation se poursuit en 2015, par la pose d'une isolation périphérique en façade nord d'une épaisseur correspondant à une valeur U (déperdition de chaleur) très faible de 0.11, par la pose de capteurs solaires thermiques

et l'installation d'un chauffe-eau solaire. L'ensemble des opérations effectuées doit permettre de sensibles économies d'énergie et contribue à une mise en valeur du bâtiment.

Les subventions, notamment celles accordées par le Canton de Vaud, suscitent de ma part quelques précisions en complément des informations contenues dans les précédents Essertines Info :

- une fenêtre remplacée donne droit à une subvention, pour autant que le 100% de la surface qui l'entoure soit simultanément assaini;
- les éléments de l'enveloppe du bâtiment, telle que la toiture, les façades, répondant à des valeurs d'isolation renforcées, peuvent recevoir une subvention cantonale, pour autant que le 100% de l'élément soit assaini;
- l'installation de capteurs solaires thermiques peut recevoir une subvention de Frs 1800.-, celle-ci pouvant être doublée dans le cas d'un assainissement énergétique du toit ou d'un remplacement de l'installation de production de chaleur par une pompe à chaleur ou une chaudière à bois.

Les subventions fédérale, cantonale et communale cumulées représentent une aide substantielle et allègent le coût de la rénovation.

Baisse d'impôt

Les déductions fiscales sont envisageables à long terme pour ce qui concerne la dette et les intérêts contractés par l'emprunt hypothécaire, à court terme pour les frais d'entretien d'immeuble occasionnés par la facturation de la rénovation.

En conclusion, il est certain que le propriétaire intéressé par la présente démarche, est gagnant dans tous les domaines évoqués, dans la mesure où il aborde ces questions de manière globale.

-

JEAN-FRANÇOIS BAUER

Invitation

Conférence du 3 novembre

Pour sa dernière rencontre, le Forum d'Agenda 21 organise une conférence publique. Cette année, nous aurons le plaisir d'écouter M. Aymeric Jung de Sustainable Finance Geneva.

«Notre système agro-alimentaire actuel n'est pas durable»

Le conférencier développera en personne le 3 novembre à 20h00 à la grande-salle d'Essertines par des exemples concrets:

- comment «notre système agro-alimentaire actuel n'est pas durable écologiquement» et
- comment l'investissement privé auprès d'entrepreneurs propose des solutions, à la place des subventions.

Problèmes publics, solutions privées - l'exemple de notre système de nourriture. Cela rejoint l'esprit du film de Colline Sereau, «solutions locales pour un désordre global». C'est le thème qu'il traitera justement le 21 Septembre à l'Expo Milan 2015 avec «Sustainable Finance Geneva», où il y montrera comment écologiquement «notre système agro-alimentaire actuel n'est pas durable». Et comment l'investissement privé et l'entrepreneuriat propose des solutions, au-delà des subventions ou aides publiques.

Appel

Sentiers pédestres

Un petit groupe travaille actuellement à la mise sur pied d'un réseau de sentiers pédestres dans la commune. Faites-nous connaître vos petits coins secrets ou chemins inconnus. Nous pourrions ainsi les intégrer dans les outils que nous sommes en train de préparer. Vous pouvez vous adresser au greffe ou envoyer un message à agenda21@essertines-sur-yverdon.ch. Nous vous remercions d'avance de votre collaboration.

Images d'autrefois et d'aujourd'hui

Les moissons d'antan



La batteuse mobile devant une ferme de Nonfoux. (Photo datant de décembre 1919)

Cette magnifique photo d'autrefois montre une batteuse telle qu'on en trouvait dans nos campagnes dans la première moitié du 20^e siècle.

Dès la fin des moissons et jusqu'en automne, une machine telle qu'on la voit au centre de l'image, passait de ferme en ferme pour battre le blé qui avait été stocké en gerbes dans la grange. Le battage pouvait prendre plusieurs jours.

Le tambour rotatif de la machine, qui avait pour action de détacher les grains des épis, était entraîné comme sur cette image par une machine à vapeur au moyen d'une courroie, et plus tardivement par un moteur électrique.

Parfois, dans certains villages, la batteuse était installée fixe-ment dans un «battoir» (ce fut le cas d'Essertines, où le battoir devenu inutile devint après diverses transformations la Grande

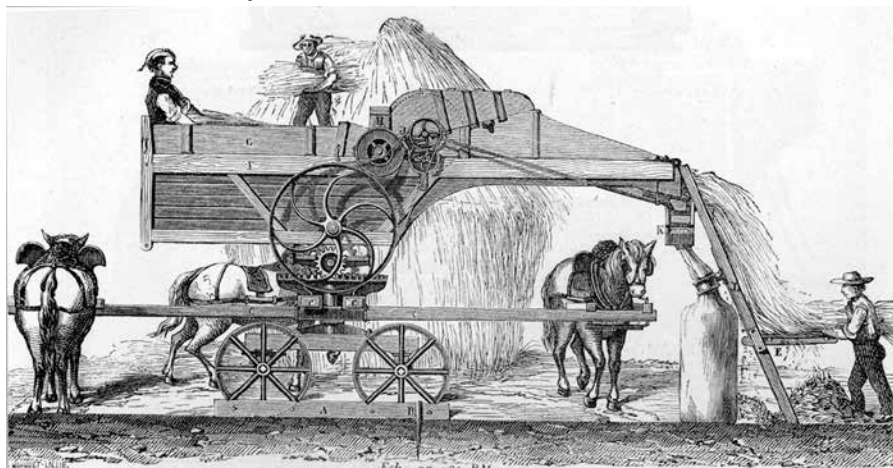
Salle que nous connaissons aujourd'hui); les paysans transportaient en char, à tour de rôle, leur récolte de blé jusqu'au battoir et en repartaient vers leur ferme avec la paille et les sacs de blé leur appartenant.

La batteuse fixe n'était qu'un premier pas vers la mécanisation du travail des agriculteurs et demandait encore beaucoup de main d'oeuvre: on en a une idée sur la photo (mais il est fort probable qu'ici, une partie des hommes a rejoint les travailleurs affectés au travail de battage pour poser pour la postérité!).

Dès les années 1950, la moissonneuse-batteuse, tractée ou auto-motrice, a remplacé progressivement la batteuse fixe.

-
PHILIPPE DIND

Une batteuse utilisant la force animale en 1881.



Moissonneuse-batteuse à l'oeuvre en 2015.



Imprimé sur du papier
100 % recyclé - 400 exemplaires

Comité de rédaction : Philippe Dind - Mary-Luce Leglaunec - Jacques Rufer - Sébastien Gonin
Ont participé à ce numéro : Alice Gonin - Ariane Kaps - Jean-François Bauer